LA ROCHE
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR

PROJET
PÉDAGOGIQUE

VACANCES D'HIVER
JEUNESSE · 13-17 ANS

2022 - 2023

SOMMAIRE

p.3

I. MODALITÉS D'ORGANISATION

A. Siège social
B. L'organisateur
C. Modalités d'accès aux activités jeunesse
D. Communication
E. L'équipe d'encadrement
F. Les lieux d'interventions

p.6

II. PROJET DE FONCTIONNEMENT

A. Vie quotidienne
B. Règles de vie
C. Droit à l'image

p.7

III. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A. Rappel des principaux axes du PEDT
B. Les objectifs pédagogiques

p.8

IV. LES VACANCES D'HIVER

A. Projet d'animation et son déroulement
B. Moyens mis en œuvre
C. Bilan pédagogique

p.10

V. ANNEXES

A. Organigramme
B. Programme
C. Outils d'évaluation

I. MODALITÉS D'ORGANISATION

A. Siège social

Les locaux sont mis à disposition par la commune de Plessé comme souligné dans la DSP Enfance et Jeunesse.

B. Organisateur

Une SPL est une société de type société anonyme, mais dont le capital est détenu à 100% par des collectivités territoriales ou groupements de collectivités. Les SPL sont des sociétés régies pour l'essentiel, par le droit privé. Leurs salariés et leur comptabilité relèvent du droit privé. Elles ont un capital exclusivement public, détenu par au moins deux collectivités locales ou leurs groupements et se voient attribuer leurs missions sans mise en concurrence. Les SPL ne peuvent intervenir que pour leurs actionnaires publics et sur leurs seuls territoires. Elles complètent la gamme des Entreprises Publiques Locales (EPL) et permettent aux collectivités locales de disposer d'un nouveau mode d'intervention capable de moderniser la gestion des services publics locaux.

Suite à une demande de l'État *(cf. arrêté préfectoral du 16 Juin 2016),* le syndicat intercommunal à vocation unique a été dissous le 31 Décembre 2016. Le SIVU Enfance Jeunesse laisse donc sa place à la Société Publique Locale La Roche depuis le 1er Janvier 2017.

Les communes d'**Avessac, Fégréac, Massérac, Plessé et Saint Nicolas de Redon** ont confié leurs compétences **enfance et jeunesse pour les 3-17 ans** à La Roche par deux délégations de Service Public : DSP Accueil des jeunes pendant les périodes scolaires et DSP Enfance et Jeunesse (période de vacances scolaires). Chaque commune est représentée par des administrateurs, qui sont obligatoirement consultés ou informés pour toute décision de développement, d'engagement et de financement des opérations confiées.

La Roche a pour fonction l'administration des accueils, la coordination des acteurs et des missions et l'exploitation administrative, technique et financière.

LA ROCHE EN QUELQUES CHIFFRES

05
COMMUNES LIMITROPHES
bénéficient de nos services

08
SITES D'ACCUEIL
dont 2 accueils de loisirs et un service jeunesse

27
SALARIÉS
travaillent pour La Roche

ORGANIGRAMME EN ANNEXE

C. Modalités d'accès aux activités jeunesse

Toute fréquentation aux actions du service jeunesse implique la constitution préalable d'un **DOSSIER D'INSCRIPTION**.

Le Dossier d'inscription donne ensuite accès au **portail famille** avec un espace dédié et sécurisé afin de procéder aux réservations.

https://audomainedelaroche.portail-familles.app/

Sont accueillis tous les enfants domiciliés sur notre territoire entre 13 et 17 ans ans.

Les familles bénéficient d'une tarification selon leur Quotient Familial par tranche de 30min. Ces tarifs sont votés chaque année par les actionnaires.

Peuvent également y avoir accès les enfants considérés « Hors Territoire ».
Ceux-ci auront une tarification unique qui ne prend pas en compte le quotient familial. .

Les inscriptions sont ouvertes et accessibles via le **portail famille** **deux semaines** avant la période des vacances. Possibilité de joindre directement nos services par téléphone **02 52 78 00 10** ou par mail à **reservation@audomainedelaroche.fr**.

Nous travaillons sur plusieurs formules possibles depuis quelques années à travers les petites vacances.

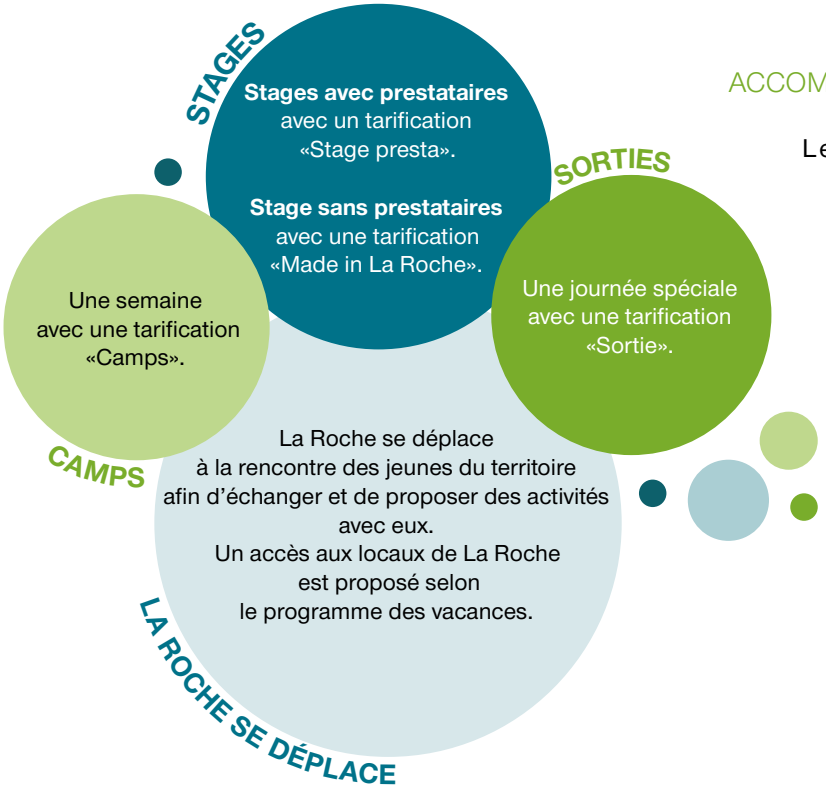

ACCOMPAGNEMENT **DE PROJET**

Les jeunes peuvent s'inscrire sur l'accompagnement de projet via téléphone, mail et contact avec les animateurs jeunesse au sein de la SPL La Roche. Pour bénéficier de ce procédé, les jeunes et les familles doivent avoir un dossier à jour et complet à La Roche et signer un contrat d'engagement. Ce contrat permet aux familles de bénéficier d'une enveloppe d'argent remportée via des actions d'autofinancement faites par les jeunes. À contrario, les familles et les jeunes s'engagent à s'investir et à devenir porteurs de projets sur le territoire.

Toutes ces prestations doivent au préalable être réservées.

<u>Sans inscription ou demande écrite par mail de la famille avec un retour de confirmation de notre part</u>, la Roche refusera la prise en charge de l'enfant, pour des raisons de sécurité et de cadre réglementaire.

D. Communication

La communication entre tous les acteurs est très importante pour le bon déroulement des activités.

Le téléphone est fortement utilisé pour répondre directement aux attentes spécifiques des familles.

Nos animateurs jeunesse, en lien avec la chargée de communication, proposent et répondent en interactivité sur les réseaux sociaux officiels de la SPL La Roche : Instagram – Facebook – Snapchat.

@audomainedelaroche

Les programmes d'animation sont accessibles pour les familles deux semaines avant le début des vacances au même moment que l'ouverture des inscriptions et disponible via nos réseaux sociaux, notre site internet ou directement lors des réservations sur le portail famille.

Nos équipes restent disponibles pour répondre aux éventuelles questions des familles, sur le site d'accueil ou directement au sein de nos services à La Roche.

E. L'équipe d'encadrement

Notre équipe est composée d'un animateur jeunesse et d'un animateur passerelle - jeunesse. L'équipe dans son ensemble est accompagnée par le coordinateur de l'équipe jeunesse.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Les rôles et fonctions de chacun

L'équipe d'animation travaille en commun pour le bien-être de tous. Ses membres connaissent et appliquent le projet pédagogique et d'animation. Des réunions permettent d'adapter les activités aux besoins ou envies des enfants, l'échange de points de vue dans un climat de confiance, de respect mutuel et d'entraide. Les animateurs sont garants du respect des règles établies au sein de l'accueil.

Les missions de l'animateur jeunesse

- Assurer la sécurité physique et morale des enfants accueillis.
- Élaborer, en concertation avec l'équipe d'animation le projet pédagogique.
- Organiser le bon fonctionnement de l'accueil (accueil des familles, gestion du matériel, gestion des listes avec informations importantes concernant les enfants (PAI, droit à l'image...) relais de terrain avec la hiérarchie.
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations avec les familles.
- Coordonner l'équipe d'animation.
- **Avoir un comportement exemplaire à la fois dans ses propos, dans sa tenue et dans son attitude.**

F. Les lieux d'interventions

SAINT-NICOLAS-DE-REDON
Mil' Couleurs · 3 rue de l'Herbinerie
Terrain des sports · Salle des sports
Terrain de jeu derrière la salle des sports
Espace Pierre Etrillard

MASSÉRAC
City
Terrain de foot
Parc devant l'école

FÉGRÉAC
MEJ · 1 rue Acacias
Terrain de foot synthétique · Salle des sports
Place de la Médiathèque
Pont Miny
Étang Aumée

AVESSAC
Le «Studio» · 7 Place de l'Église
Terrain des sports · Salle des sports
City
Place de la Fontaine

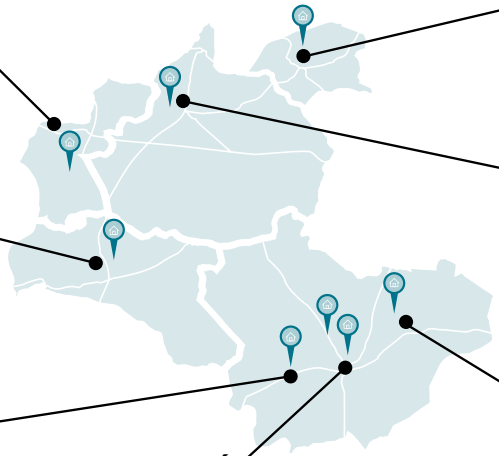

LE DRESNY
Terrain stabilisé
Place de l'Église
Café associatif

PLESSÉ
Domaine de La Roche · 17 rue Champ Chaumont
City
Terrain des sports · Salle des sports
Place des Halles
Étang de Buhel

LE COUDRAY
Étang
Place de l'Église
Café associatif

Plan du siège social et ses salles

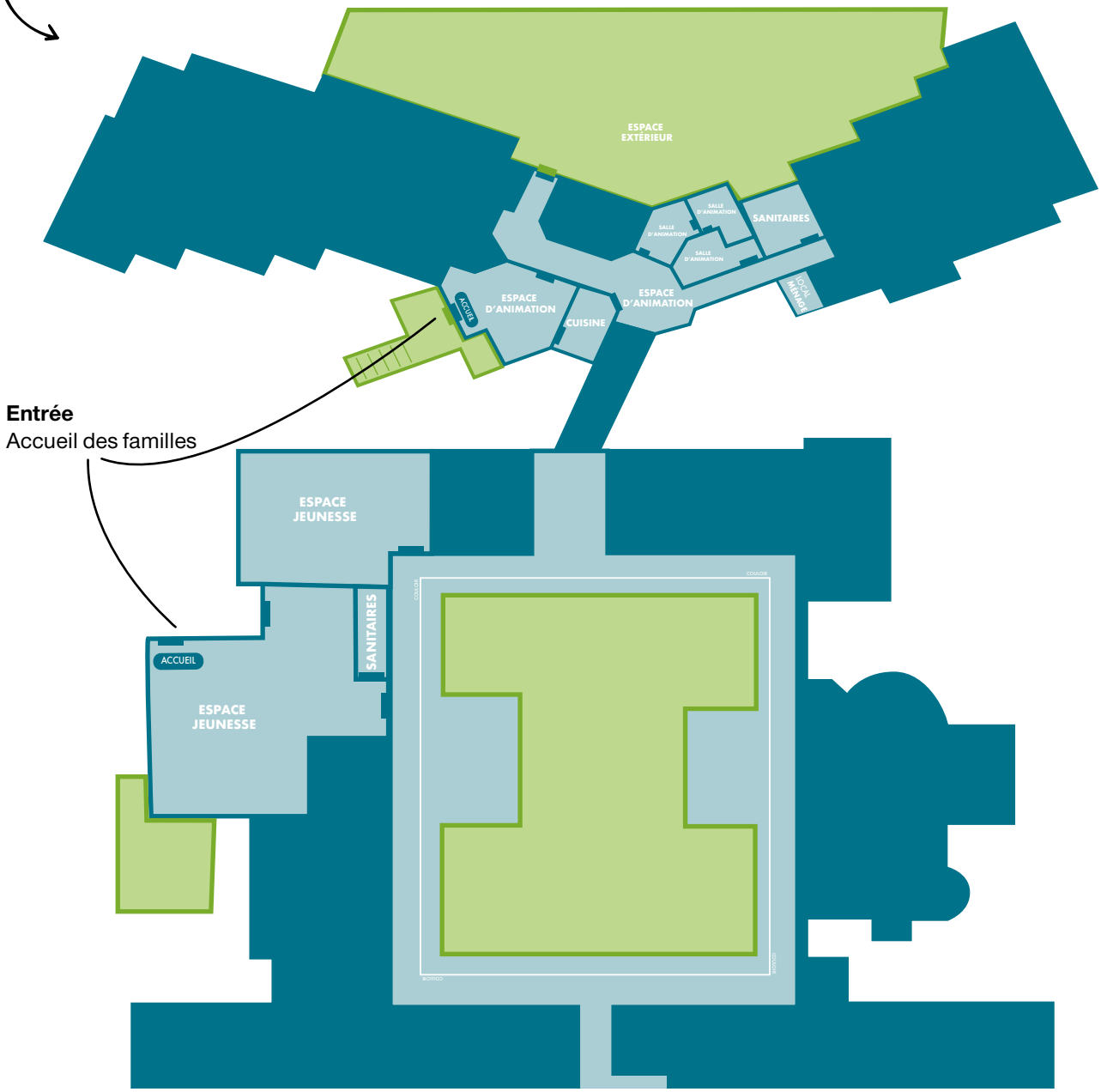

II. PROJET DE FONCTIONNEMENT

A. Vie quotidienne

Les stages :
Ils permettent de **découvrir des pratiques, de te perfectionner et de passer de bons moments entre amis.**
Chaque stage est organisé et mis en pratique pour une tranche d'âge précise, encadré par un animateur compétent. Dans certains stages, un professionnel de la discipline apporte son expérience à l'activité !

En fonction des vacances, ces journées sont répétés sur plusieurs jours.

JOURNÉE **TYPE**

HORAIRES	STAGES
09H30	Accueil des jeunes · Arrivée par navette ou par transport personnel
10H00 - 12H00	Animations dédiées au thème avec ou sans prestataire
12H00 - 13H00	Pique-nique · Pause en groupe
13H00 - 16H30	Animations dédiées au thème avec ou sans prestataire
16H30	Fin de journée · Départ des jeunes en navette ou transport personnel

La Roche se déplace :
Les animateurs se déplacent à la rencontre des jeunes du territoire pendant le temps scolaire et hors scolaire.

SEMAINE TYPE **PÉRIODE SCOLAIRE**

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
16H15 - 18H30 Sur les 5 communes, les animateurs vont échanger et proposer des activités aux jeunes du territoire.	**14H00 - 17H00** Sur les 5 communes, les animateurs vont échanger et proposer des activités aux jeunes du territoire.	**16H15 - 18H50** Sur les 5 communes, les animateurs vont échanger et proposer des activités aux jeunes du territoire.	**16H15 - 19H00** Sur les 5 communes, les animateurs vont échanger et proposer des activités aux jeunes du territoire.

SEMAINE TYPE **VACANCES SCOLAIRES**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
14H00 - 18H00 Les animateurs donnent rendez-vous aux jeunes à l'Étang de Buhel à Plessé. Aussi, ils déplacent dans les communes d'Avessac et de Massérac.	**14H00 - 18H00** Les animateurs donnent rendez-vous aux jeunes à l'Étang Aumée à Fégréac. Aussi, ils déplacent dans les communes de Fégréac et de Saint-Nicolas-de-Redon.	**16H15 - 18H50** Sur les 5 communes, les animateurs vont échanger et proposer des activités aux jeunes du territoire.	**16H15 - 19H00** Sur les 5 communes, les animateurs vont échanger et proposer des activités aux jeunes du territoire.

Les sorties :
Des sorties sont proposées aux jeunes certains vendredis pendant les vacances scolaires.

JOURNÉE **TYPE**

HORAIRES	SORTIES
SELON LA SORTIE	Accueil des jeunes · Arrivée par navette ou par transport personnel
MATINÉE	Animations dédiées au thème avec ou sans prestataire
DÉJEUNER	Pique-nique · Pause en groupe
APRÈS-MIDI	Animations dédiées au thème avec ou sans prestataire
SELON LA SORTIE	Fin de journée · Départ des jeunes en navette ou transport personnel

L'accompagnement de projet :
L'accompagnement de projet est encré et positionné dans les plannings des animateurs.
Ces créneaux sont adaptables en fonction du besoin du public.
Les animateurs peuvent intervenir du Lundi au Samedi en journée ou soirée sous différentes formes :

- Réunion avec les jeunes
- Échanges officieux autour de différents projets
- Échanges visio-conférences avec les jeunes pour valoriser la proximité
- Réunion d'information avec les parents

B. Règles de vie

Pour les enfants

Les sanctions discriminantes, humiliantes et collectives sont proscrites. En cas de faute de l'enfant, le dialogue, la réparation des dommages matériels, les excuses et la punition constructive seront mis en avant. L'animateur pourra alors se référer au **règlement de fonctionnement** de la SPL La Roche signé par les parents à l'inscription.

Pour les adultes

Application du règlement intérieur.

C. Droit à l'image

Chaque famille, lors de l'inscription de l'enfant, notifie les informations suivantes :

- Les équipes sont-elles autorisées à filmer ou photographier l'enfant.
- Les équipes sont-elles autorisées à utiliser ces photos sur nos supports de communication.

Si les réponses précédemment évoquées sont positives, alors il est possible de diffuser des images de l'animation sur les réseaux sociaux *(comme Facebook ou Instagram)* en accord avec son responsable hiérarchique et après vérification obligatoire des autorisations. Les animateurs sont autorisés à prendre en photo ou à filmer les enfants pour le bon déroulement des activités *(cadres photos, expositions, communication sur l'événement, etc)*.

III. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A. Rappel des principaux axes du Projet Éducatif de Territoire

Depuis 2009, un projet Éducatif Local a été entrepris conjointement avec l'ensemble des acteurs du territoire. C'est en 2014 que le PEDT est venu compléter cette dynamique. Le PEDT s'inscrit aujourd'hui dans la volonté de mettre en œuvre une action éducative cohérente et concertée avec toute la communauté éducative.

Les élus sont initiateurs, porteurs et coordonnateurs de ce projet, aidés et accompagnés par la direction des services et tous les agents de La Roche.

Aujourd'hui l'objectif de notre PEDT est de poursuivre l'engagement avec l'ensemble des partenaires pédagogiques locaux et institutionnels sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Les orientations prioritaires du PEDT se déclinent à travers les points suivants :

VIVRE SA CITOYENNETÉ DE 3 À 17 ANS

- Valoriser l'implication de la jeunesse dans la vie du territoire,
- Intégrer les attentes et besoins des jeunes dans les espaces de concertation
- Accompagner l'individu dans la découverte et la construction de sa citoyenneté

UNE OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR

- Accéder à la culture artistique, scientifique et sportive
- Avoir un autre regard sur les différences
- Obtenir l'égalité d'accès de tous les enfants aux activités
- Renforcer le lien intergénérationnel
- Diversifier les modes d'accès des jeunes à l'art et à la culture
- Permettre l'ouverture à l'international

CONNAISSANCE DE SON ENVIRONNEMENT

- Organiser les rencontres et les échanges entre tous les acteurs éducatifs du territoire afin de favoriser le partage des constats et d'identifier des réponses complémentaires
- Mettre en valeur l'ensemble des possibilités d'accueils du jeune tout au long de ses quotidiens afin de favoriser l'intégration et l'épanouissement
- Favoriser l'accès aux accueils en soutenant les solutions de mobilités, de financements, d'équipements

ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS DE L'ENGAGEMENT COLLECTIF

- Permettre à chacun de s'engager dans le respect de ses capacités et envies
- Promouvoir l'intérêt du projet collectif et ses impacts sur la vie locale
- Contribuer à l'émergence de nouvelles formes de projets collectifs

LA PRÉVENTION DANS TOUS LES RISQUES DU QUOTIDIEN

- Rendre accessible au plus grand nombre l'ensemble des actions de prévention

B. Les objectifs pédagogiques

Les petites vacances à la jeunesse, une histoire de lien à recréer !

Durant les vacances scolaire la structure de la Roche, va proposer aux jeunes des communes de Avessac, Fégréac, Masserac, Plessé et Saint-Nicolas-De-Redon, un lien de proximité en se déplaçant directement dans toutes les communes !

Pendant ces deux semaines, les animateurs vont refaire découvrir aux jeunes les différents temps d'animations possible sur leur territoire : les faire sortir de leur zone d'isolement et recréer du lien avec l'équipe d'animation.

Cela leurs permettra de venir échanger, imaginer et de pouvoir le partager des projets ou des temps de jeux entre eux. De plus, nos jeunes porteurs de projets, répondront au rendez-vous avec pas moins de trois temps forts pour rassembler un maximum de jeunes : des soirées et tournoi organisé pour les jeunes par les jeunes !

OBJECTIF GÉNÉRAL **VIVRE SA CITOYENNETÉ**		
OBJECTIFS **OPÉRATIONNELS**	MOYENS	ÉVALUATIONS
METTRE EN VALEUR **L'ENSEMBLE DES POSSIBILITÉS D'ACCUEIL DU JEUNE** *tout au long de son quotidien afin de favoriser l'intégration et l'épanouissement*	• Déplacement sur la commune avec le kit de jeu La Roche se déplace • Faire le lien avec le local présent dans la commune en les invitant à se rassembler sur place	• Qualité de l'accès • Sonder les participants sur l'importance du pied à terre
PROMOUVOIR **L'INTÉRÊT DU PROJET COLLECTIF ET SON IMPACT SUR LA VIE LOCALE**	• Échanges sur des idées de projet au sein de la commune • Comment voit-il et trouve-t-il leur place dans leur commune	• Projet futur en lien avec la commune ou le territoire

OBJECTIF GÉNÉRAL **VIVRE ENSEMBLE DANS SA GLOBALITÉ**		
OBJECTIFS **OPÉRATIONNELS**	MOYENS	ÉVALUATIONS
CONSTITUTION **DE GROUPES DE JEUNES DE MÊME COMMUNE**	• Accueil et échange dans les locaux • Création de groupe de communication incluant l'animateur • Fixer un rendez-vous sur un mercredi en période scolaire	• Nombre de jeunes • Mise en place du rendez-vous le mercredi
INTÉGRER **LES ATTENTES ET BESOINS DES JEUNES DANS LES ESPACES DE CONCERTATION**	• Questionner les jeunes sur la programmation	• Taux de réponses • Avis sur la question

OBJECTIF GÉNÉRAL **DÉVELOPPER LA RESPONSABILITÉ ET L'AUTONOMIE**		
OBJECTIFS **OPÉRATIONNELS**	MOYENS	ÉVALUATIONS
INITIER **ET MENER UN PROJET**	• Accompagner les groupes de jeune autofinancement à organiser et communiquer sur leurs événements • Expliquer, démontrer et appuyer sur les différentes étapes de la construction d'un événement	• Nombre de jeunes à organiser le jour J • Investissement par rapport à la composition du groupe • Questionner les participants sur la manière dont ils ont eu l'information
VALORISER **L'IMPLICATION DE LA JEUNESSE DANS LA VIE DU TERRITOIRE**	• Proposer 3 événements pour les jeunes et par les jeunes sur nos 5 communes	• Nombre de jeunes du territoire de la SPL La Roche

IV. LES VACANCES D'HIVER

A. Projet d'animation et son déroulement

Sur ces vacances, nous souhaitons retrouver la proximité avec nos jeunes en leur proposant un temps d'accueil et d'échange durant une journée minimum dans la semaine sur leur commune. De plus nous souhaitons perpétuer le rythme de l'accompagnement des jeunes en proposant deux soirées et un tournoi organisé pour et par les jeunes. Nous garantirons un développement de l'autonomie et de la prise d'initiative à travers les différents projets de groupe menés.

Un jour, une commune

L'objectif sur ces temps d'animation est d'utilisé le Aller Vers, ''La Roche se déplace'', pour mobiliser les jeunes d'une commune et leur proposer de se rassembler dans un local sur un temps d'animation, d'échange et de partage avec un animateur.

Nous voulons retrouver la proximité avec nos différents jeunes de chaque commune en recréant du lien en face à face.

Les soirées

Deux soirées à thèmes seront abordées par nos groupes de jeunes.

B. Moyens mis en œuvre

moyens **HUMAIN**

- Les animateurs formés et qualifiés de la structure sont les porteurs du projet en lien direct avec leur direction.

moyens **MATÉRIELS**

- Les locaux mis à disposition par la commune
- Les espaces de sports, terrains de foot, city
- Les espaces verts au Domaine de La Roche
- Le matériel pédagogique

moyens **FINANCIER**

Prise en compte dans le budget :

- Les effectifs prévisionnels
- Les présences réelles des enfants sur l'année précédente,
- La capacité d'accueil de la structure *(Taille des locaux, respect du taux d'encadrement)*
- Les animateurs salariés
- Matériel Pédagogique
- L'alimentation
- Véhicule de location à longue durée de l'entreprise

moyens **EN COMMUNICATION**

- Affichage du programme dans les accueils
- Publications sur les réseaux sociaux
- Plaquette d'information : site internet et portail familles du centre
- E-mailing aux familles
- Distribution des flyers pendant les temps d'animation de La Roche se déplace

C. Bilan pédagogique

Réunions d'équipes

Des réunions d'équipe sont organisées avec les animateurs et la direction avant les vacances.

- Ces réunions permettent de partager les expériences de chacun, de faire remonter les problématiques rencontrées afin d'y remédier rapidement mais également la préparation des activités et anticiper les matériels pédagogiques.
- Analyse des points forts (Réussite d'une animation, satisfaction des enfants et des familles, etc).

Un bilan pédagogique sera réalisé en fin de chaque période de vacances afin d'appréhender des améliorations pour les prochaines périodes.

Plusieurs outils seront utilisés :

- Évaluation des objectifs pédagogiques selon la grille d'évaluation par l'équipe d'animation

Ce bilan sera un outil afin d'établir nos objectifs pédagogiques et nos modalités de fonctionnement par l'année suivante.

V. LES ANNEXES

A. Organigramme

LA ROCHE
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR

PRÉSIDENT·E

DIRECTEUR·TRICE

ASSISTANT·E DE DIRECTION

AGENT DE SERVICE

PÔLE ADMINISTRATIF
- Responsable administratif
- Responsable comptabilité
- Responsable communication

PÔLE ANIMATION
- Responsable animation
- Responsable enfance
- Responsable jeunesse

ENFANCE

AVESSAC
APS
Référents·tes : 1
Animateurs·trices : 2
TAP'S
Animateurs·trices : 2

LA CITADELLE
PLESSÉ
APS
Référents·tes : 1
Animateurs·trices : 2

LE COUDRAY
APS
Référents·tes : 1
Animateurs·trices : 1
TAP'S
Animateurs·trices : 3

LE DRESNY
APS
Référents·tes : 1
Animateurs·trices : 1
TAP'S
Animateurs·trices : 3

FÉGRÉAC
APS
Référents·tes : 1
Animateurs·trices : 2

MASSÉRAC
APS
Référents·tes : 1
Animateurs·trices : 1
TAP'S
Animateurs·trices : 2

MIL' COULEURS
SAINT-NICOLAS-DE-REDON
APS
Référents·tes : 1
Animateurs·trices : 2
LES MERCREDIS
Référents·tes : 1
Animateurs·trices : 2
VACANCES
Référents·tes : 1
Animateurs·trices : 3

LA RONDE
PLESSÉ
APS
Référents·tes : 1
Animateurs·trices : 7
TAP'S
Animateurs·trices : 4
LES MERCREDIS
Référents·tes : 1
Animateurs·trices : 2
VACANCES
Référents·tes : 1
Animateurs·trices : 3

JEUNESSE

5 COMMUNES
LRD
Référents·tes : 1
Animateurs·trices : 1
VACANCES
Animateurs·trices : 2

LRD : La Roche se déplace

APS : accueils périscolaire

B. Programme

C. Outils d'évaluation

LA ROCHE
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR

FICHE D'ACTIVITÉ
À compléter et à valider avant de réaliser votre activité

À compléter avant d'effectuer votre activité, cette fiche vous permet de savoir ce que vous voulez faire et comment vous allez le mettre en place. Vous visualiserez plus facilement ce qui est réalisable de ce qui ne l'est pas.

Animateur référent de l'activité .....

Intitulé de votre activité .....

Date ..... Temps de l'activité .....Public .....

Nombre de participants/animateurs .....Lieu de réalisation/commune .....

Domaine de l'activité .....

Objectifs pédagogiques de l'activité.....

.....

.....

.....

Matériel nécessaire et quantité *(vérifier les stocks et soyez le plus précis possible)* .....

.....

.....

.....

Consignes *(mesures de prévention, risques potentiels)* .....

.....

.....

.....

Rôle de·s animateur·s .....

.....

.....

Déroulement attendu de l'activité *(étape par étape)*.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BON POUR ACCORD

Pierre FAVREAU
Chargé des activités 12-17 ans et des TAP's
Co-chargé des activités Passerelle